# LOT N°07 - MENUISERIES INTERIEURES BOIS

## 07- 1 GENERALITES

### 07-1-1 PRESENTATION DU PROJET

Les travaux consistent en la construction d'un bâtiment de type industriel en extension d'un bâtiment déjà existant.

### 07-1-2 SPECIFICATIONS GENERALES

L'offre devra comprendre toutes les fournitures et la mise en oeuvre ainsi que toutes prescriptions accessoires necessaires pour assurer la livraison des ouvrages en complet et parfait etat de finition.
Chaque concurrent devra remettre avec sa proposition, un dossier descriptif tres complet, faisant ressortir les solutions techniques qu'il propose d'employer.
Le dossier devra comprendre les dessins explicites, a grande echelle, precisant les sections et references de composants ainsi que les differents modes de fixation

### 07-1-3 MISE EN OEUVRE SUR LE CHANTIER

L'Entrepreneur du présent lot aura la charge de la réalisation des travaux définis ci après et tels qu'ils figurent sur les documents graphiques, y compris toutes études nécessaires de structure liées aux prestations de son lot en liaison avec tous les autres corps d'état et notamment avec le lot 02 « Gros Oeuvre » et le lot 08 "platrerie – Doublges.

Les travaux envisagés comprennent :

- Fourniture et mise en œuvre des travaux de menuiseries intérieures bois :
  - Blocs-portes
  - Habillages
- Les ouvrages divers

### 07-1-4 ETENDUE DES TRAVAUX

Les travaux objet du présent lot consistent pour l'essentiel:
- Installation de chantier
- Travaux préparatoires
- Les études, implantations, etc.

### 07-1-5 LIMITES DE PRESTATIONS AVEC LES AUTRES CORPS D'ETAT

Certains travaux à la charge du présent lot sont indiqués dans les chapitres les autres lots ou dans le Document. L'entrepreneur doit s'y reporter pour bien vérifier ses obligations.

L'entrepreneur du présent lot devra fournir au lot Gros Oeuvre tous les plans de réservations nécessaires à la mise en place de ses équipements étant entendu que le pré-scellement de ces éléments est à la charge du présent lot et que le scellement définitif et les calfeutrements seront à la charge du lot Gros Œuvre.

### 07-1-6 DOCUMENTS DE REFERENCE

Les travaux seront exécutés conformément aux prescriptions, de la réglementation en vigueur, notamment :

**A - Documents techniques**

0.4.1. DTU

DTU n°36.1. menuiseries en bois
DTU n°36.1/37.1. choix des fenêtres en fonction de leur exposition
DTU n°39. Vitrerie et miroiterie
DTU n°51.2. parquet bois en pose collée

**B - Normes Françaises**

| | |
|---|---|
| NF.B. 50.001 | Nomenclature |
| NF.B. 50.002 | Vocabulaire |
| NF.B. 50.004 | Humidité |
| NF.B. 51.001 à 51.014 | Caractéristiques |
| NF.B. 54.150 à 54.172 | Contre-plaqué |
| NF.B. 26.101 à 26.426 | Quincaillerie du bâtiment |
| NF.B. 40.500 et 501 | Préservation du bois |

### 07-1-7 PRESTATIONS A LA CHARGE DE L'ENTREPRISE

Dans le cadre de l'exécution de son marché, l'entrepreneur devra implicitement:
- Toutes ses installations de chantier.

- La fourniture, transport et mise en oeuvre de tous les matériels, matériaux, produits et composants de construction nécessaires à la réalisation parfaite et complète de tous les ouvrages de son marché.
- L'établissement des plans d'installations de chantier.
- L'établissement des plans d'exécution et note de calculs.
- Tous les échafaudages, agrès, engins ou dispositifs de levage (ou descente) nécessaires à la réalisation des travaux.
- Tous les percements, saignées, rebouchages, scellements, raccords, etc. dans les conditions précisées aux documents contractuels.
- La fixation par tous moyens de ses ouvrages.
- L'enlèvement de tous les gravois de ses travaux et les nettoyages après travaux.

**07-1-8 CONNAISSANCE DES LIEUX**

L'entrepreneur est réputé par le fait d'avoir remis son offre:

- S'être rendu sur les lieux où doivent être réalisés les travaux.
- Avoir pris parfaite connaissance de la nature et de l'emplacement de ces lieux et des conditions générales et particulières qui y sont attachées.
- Avoir pris connaissance des possibilités d'accès, d'installations de chantier, de stockage, de matériaux, etc. des disponibilités en eau, en énergie électrique, etc.
- Avoir pris tous renseignements concernant d'éventuelles servitudes ou obligations

## 07-2 DESCRIPTION DES OUVRAGES

### 7-2-1 PORTES INTERIEURES

DESCRIPTIF DE BASE:
• HUISSERIE BOIS à recouvrement pour cloisons de 70 ou 98 – ou à sceller dans murs de maçonnerie
• VANTAIL:
LARGEUR: 830 OU 930
HAUTEUR: 2040
ÉPAISSEUR: Fibre brute ou prépeinte : 40
• CADRE BOIS RÉSINEUX ABOUTE OU NON 33 x 33,3
• ÂME AGGLO
• FIBRE DE PAREMENT LISSE
• FERRAGE: 3 ou 4 paumelles de 130
Serrure 1 point ou condamnation 1 point
Ferme-porte
FINITIONS:
Fibre lisse prépeinte
Fourniture et pose butoir de porte
Localisation
Extension
RDC: Rep P1: Dimensions de passage: 204 x 90 – serrure à condamnation – Ferme-porte
R+1: Rep P2: Dimensions de passage: 204 x 80 – serrure à CE – Ferme-porte